

Offre de formation  
2016-2017

**PERFECTIONNEMENT**

pour professionnels et gestionnaires



PLAN DE FORMATION

Ingénierie et matériau bois

# Initiation au processus BIM dans un projet de construction en bois

0,75 unité d'éducation continue

## Description

Au cours de cette formation, les participants seront sensibilisés aux méthodologies et principes de la modélisation des données du bâtiment (BIM) à travers un projet de construction en bois principalement, aux principes de mise en place des processus et saine gestion organisationnelle, aux bénéfices des différentes parties, ainsi qu'à la maturité et au niveau de mise en place dans l'industrie.

## Objectifs

La formation vise à :

- approfondir les connaissances sur le processus BIM;
- comprendre les différences entre les différentes technologies;
- comprendre la mise en place du processus;
- identifier les bénéfices de l'utilisation du BIM;
- comprendre les stratégies de mise en place du BIM en entreprise ou dans un projet.

## Clientèle visée

- Ingénieurs
- Architectes
- Professionnels de la construction
- Chargés de projet

## Date et lieu de la formation

- 19 mai 2017  
(8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30)
- Université du Québec à Chicoutimi  
Local H1-1055

## Contenu

Cette formation que nous voulons transférable dans la pratique comprend les points suivants :

- introduction générale : Méthodologie et processus BIM;
- technologie pour l'utilisation du BIM incluant la préfabrication modulaire;
- mise en place du processus dans un projet-entreprise;
- plan de gestion et cadre contractuel;
- maturité des intervenants et formation;
- bénéfices, optimisation et RSI.

## Nombre d'heures

7,5 heures

## Frais d'inscription (pauses et dîner inclus)

199 \$ plus les taxes applicables

75 \$ pour les étudiants à temps complet

**Pour un rabais de groupe, communiquez avec nous au 418 545-5011, poste 1212.**

## Personne-ressource

### Sébastien Godard

Monsieur Godard est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en design architectural de l'Université de Montréal ainsi que d'un baccalauréat en ingénierie de l'ETS. Depuis 2013, il agit à titre de gestionnaire BIM chez Pomerleau Inc. pour les différents projets dans la région de Québec. Il a notamment travaillé sur différents projets d'envergure notamment l'hôtel Ritz Carlton, le Centre Vidéotron, l'hôpital de Baie-Saint-Paul ainsi que l'aéroport Jean-Lesage. En 2015, il a obtenu une certification niveau 3 du Conseil Canadien du BIM. Monsieur Godard a réalisé plusieurs présentations portant sur le Centre Vidéotron à différents regroupements immobiliers ainsi qu'aux étudiants de l'Université Laval à Québec. Le Centre Vidéotron s'est vu décerné en septembre 2015 le prix de l'excellence BIM du Conseil Canadien du BIM. Pour compléter, il a écrit un article dans la revue IMB de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec en décembre 2015. Cet article portait sur les avantages de l'utilisation du BIM dans un projet

notamment la préfabrication des systèmes électromécaniques. Il a également produit une vidéoconférence dans le cadre du Colloque Vision 2030 portant sur la préfabrication.

**AVIS AUX MEMBRES  
DE L'ORDRE  
DES INGÉNIEURS  
DU QUÉBEC**

Pour s'assurer de l'admissibilité d'une activité de formation aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs, vous devez vous assurer que l'activité respecte les deux critères suivants :

- l'activité doit correspondre à l'un des types d'activités identifiés à l'article 5;
- le contenu de l'activité doit être lié à l'exercice de vos activités professionnelles (article 6).



**SI COMPLÉTÉE OU RÉUSSIE,  
VOTRE ACTIVITÉ SERA INSCRITE  
À VOTRE DOSSIER DE MEMBRE**



**Centre du savoir sur mesure**

Université du Québec à Chicoutimi  
555, boulevard de l'Université  
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1  
418 545-5011, poste 1212  
cesam@uqac.ca  
cesam.uqac.ca

**Forêts, Faune  
et Parcs**

**Québec**

---

**NOTE : Attestation de participation :** Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.